

L'Imparfait nuit-il gravement à la santé ? Une analyse de l'inférence dans « Qui est-ce ? » « C'était ton fils »

Christian SURCOUF

École de français langue étrangère, Université de Lausanne

Tapez-vous la tête contre les murs, hurlez, restez pétrifié, agissez comme si de rien n'était, mordez, priez, révoltez-vous, acceptez, vous ne changerez rien : il était, donc il n'est plus. Le monde entier et vous-même avez le droit, l'obligation de parler de lui à l'imparfait. Vous venez de commencer à user la conjugaison qui, désormais, sera la sienne.
Anne PHILIPPE (1982), *Le Temps d'un soupir*

1. Introduction

Dans son article synthétique basé sur cinq grammaires différentes du français contemporain, Labeau (2002 : 158-159) recense 19 emplois de l'Imparfait. Toutefois, en dépit de sa longueur, cette liste ne répertorie pas l'usage signalé par les italiques (présents dans le texte original ¹) dans le dialogue suivant :

- (1) « Je finissais mon second verre d'absinthe, elle se levait, marchait sans bruit vers l'angle de la pièce où se trouvait la photo, maintenant elle s'arrêtait devant l'image du garçon. J'avais reposé mon verre sur le plateau, et je me tenais immobile derrière elle. Je la tenais aux épaules.
- Anne-Marie, qui est-ce ?
- *C'était ton fils*, articula-t-elle d'une voix blanche. » (Chessex 1987 : 101)

Afin de mieux comprendre cet échange, précisons que Jonas – le protagoniste du roman – vient de retrouver son ancienne compagne Anne-Marie après trente ans de séparation. Au moment de leur rupture, Anne-Marie n'avait pas avoué à Jonas qu'elle était enceinte de lui. Aussi ignore-t-il tout de l'existence de cet adolescent, Étienne, leur fils. Quel est donc le mécanisme qui, à partir de ce seul Imparfait ², permet à Jonas d'inférer le décès d'Étienne, comme l'atteste sa demande d'information auprès d'Anne-Marie : « De quoi est-il mort ? » (Chessex 1987 : 105) ? Pour répondre à cette question, nous ferons appel à l'opposition *actuel/inactuel* (inspirée de l'opposition « noncal/toncal » de Damourette & Pichon 1936), que nous nous

¹ Cette typographie transcrit vraisemblablement un marquage intonatif.

² Les temps grammaticaux apparaissent avec une majuscule à l'initiale.

efforcerons d'éclaircir en nous étayant sur les notions de *situation élémentaire d'interaction verbale* et d'*espace mental*. Nous essaierons de montrer que l'effet de sens engendré par l'Imparfait dans l'exemple (1) relève d'une caractéristique fondamentale du fonctionnement de ce temps grammatical et qu'il paraît difficile de l'expliquer comme résultant d'une implicature comme le suggèrent par exemple Gosselin (2005 : 163-164) ou Berthonneau & Kleiber (1994 : 75).

2. La situation élémentaire d'interaction verbale et les espaces mentaux

Dans sa version la plus élémentaire – qui correspond à celle de l'acquisition de la langue par l'enfant – la communication langagière s'articule sur la base minimale d'un face-à-face entre deux êtres humains s'exprimant oralement (cf. la notion de « communication immédiate » chez Vuillaume 1990 : 19). D'un point de vue phénoménologique, le locuteur et l'interlocuteur embrassent ainsi un même espace-temps étayé sur une conscience partagée du présent³. Cette configuration par défaut, caractérisée par la présence simultanée et nécessaire des deux interlocuteurs, constitue le socle de ce que nous appellerons la *situation élémentaire d'interaction verbale*.

À cette dimension phénoménologique s'ajoute la capacité de construire verbalement des *espaces mentaux* : « Mental spaces are the domains that discourse builds up to provide a cognitive substrate for reasoning and for interfacing with the world »⁴ (Fauconnier 1997 : 34). La reprise ou l'introduction d'un espace mental peut s'effectuer pragmatiquement ou encore linguistiquement grâce à des introducteurs tels que « hier », « en 1984 », « chez le boucher », « sur cette photo », « si... », etc. (cf. Fauconnier 1984 : 32-33). On distinguera pour notre part trois types d'espaces mentaux. Dans la situation élémentaire d'interaction verbale, le repérage spatiotemporel est fourni par un *ici/maintenant* partagé⁵, qui permet la constitution par défaut de l'*espace mental de base* (A) (défini positivement : [+*ici/maintenant*]). Il est possible de s'en affranchir à l'aide d'un

³ Cf. la notion de *présent psychologique* chez Fraisse (1957/1967) et, en neurosciences, les recherches de Pöppel (1997, 2004) sur l'universalité de la conscience du présent.

⁴ La notion d'*espace mental* rejoint celle de *scène verbale* de Victorri (1999) reprise par Gosselin (2005 : 18-19). Sous son aspect spatiotemporel, elle semble par ailleurs confirmée par les recherches sur les *modèles de situation* (cf. p. ex. Zwaan & Radvansky 1998 ; Zwaan 1999).

⁵ Dans une certaine mesure, ce genre de comportement peut être étendu aux interactions *en direct* via des dispositifs technologiques [+*maintenant*, -*ici*]. Certaines conventions de la presse quotidienne ou de la communication écrite reproduisent des mécanismes temporels déictiques du même ordre (cf. Vuillaume 1990 : 21).

introduceur, ce qui donne naissance à un *espace mental alternatif* (B) (défini négativement : [-*ici/maintenant*]). En l'absence de ce socle déictique commun, il n'existe aucun espace mental de base susceptible de servir de repérage spatiotemporel positif (comme dans (A)) ou négatif (comme dans (B)). On parlera en l'occurrence d'*espace mental autonome* (C) (où subsiste la possibilité d'un ancrage absolu, par exemple : *en 1944*).

Illustrons brièvement cette conception des espaces mentaux d'un point de vue spatial. En situation élémentaire d'interaction verbale, *ici* circonscrit un espace incluant les deux interlocuteurs (A) ; *ailleurs* renvoie à « partout sauf *ici* » (B). En revanche, dans l'espace mental autonome (C), ni « *ici* » (positif) ni « *ailleurs* » (négatif) n'ont de sens dans la mesure où, entre l'émetteur et le récepteur, n'existe aucun « *ici* » partagé, susceptible de servir de référence.

L' <i>ici/maintenant</i> est	
(i) partagé	(A) espace mental de base ↔ (B) espace mental alternatif
(ii) non-partagé	(C) espace mental autonome

Tableau 1 : Partage de l'*ici/maintenant* et espaces mentaux

Avant de proposer une explication possible de l'usage de l'Imparfait en (1), essayons d'approfondir l'« approche inactuelle » (selon l'appellation de Labeau 2002 : 165) à la lumière des divers concepts de base présentés ci-dessus.

3. L'approche inactuelle

3.1. Bref aperçu théorique

La diversité des emplois de l'Imparfait a conduit certains linguistes à interroger sa valeur strictement temporelle. Touratier (1996 : 107-108) considère ainsi que « l'unité morphologique d'Imparfait [...] doit être associée à un signifié non proprement temporel comme "non-actuel" plutôt qu'au signifié "passé" ». Perspective que rejoint en partie Le Goffic (1995 : 144) pour qui « l'imparfait est le temps de l'actualité transposée dans un monde hors d'atteinte, temps de l'inaccessible et non du passé en tant que tel » (pour une critique de cette conception, cf. Joly 1996). Bien avant, Damourette & Pichon (1936 : 246 § 1749) proposaient déjà de s'affranchir de la notion de temporalité en opposant – selon leur terminologie – le *noncal* (du latin *nunc* : *maintenant*) exprimé par le Présent (le « savez »), au *toncal* (de

tunc : *alors*) exprimé par l'Imparfait (le « saviez⁶ »). Il reste toutefois à expliquer pourquoi l'Imparfait serait l'expression de l'*inactuel*⁷. Dans le but de fournir une explication couvrant tous les emplois de l'Imparfait, Touratier propose d'envisager l'*inactuel* sous deux aspects : *temporel* et *notionnel* (ou *non-temporel*) :

« Pris dans un sens temporel, le signifié "non-actuel" désigne ce qui n'est pas actuel au point de vue du temps, et prend ainsi le sens de "passé". Mais pris dans un sens non-temporel, il signifie alors simplement "contraire à la réalité, non-réel", sans que ladite réalité soit pour autant située dans le temps. [...] Le prétendu sens modal de l'imparfait [...] est simplement la réalisation non-temporelle du signifié "non-actuel", le sens temporel n'étant lui que la réalisation temporelle du même signifié. » (Touratier 1998 : 24)

Labeau (2002 : 166) observe cependant que « l'approche inactuelle n'explique pas pourquoi l'IMP ne peut référer à lui seul à un futur ». Gosselin (2005 : 160) signale de même que « rien ne paraît opposer, à ce niveau de description, l'imparfait au futur simple ou au subjonctif (qui expriment tout autant le "non-actuel") ». En effet, si « Mardi, il pleuvait » situe l'évènement dans le passé en dépit de la neutralité temporelle du circonstant *mardi* (aussi bien passé que futur), « c'est bien l'imparfait qui marque la valeur temporelle de passé » (Gosselin 2005 : 161). Touratier (1996 : 229 & 232) précise toutefois que *non-actuel* renvoie au « "non-présent" ou "passé" » et s'oppose en ce sens au « projeté, envisagé », qui concerne « un moment postérieur à l'énonciation ». En somme, si dans ce système, le *non-actuel* s'assimile au *passé*, l'*actuel* au présent et le *projeté* au futur, alors d'un point de vue temporel, l'Imparfait ne renvoie qu'au passé, et les objections de Labeau (2002 : 166) et de Gosselin (2005 : 160-161) deviennent infondées⁸. Damourette & Pichon avaient d'ailleurs anticipé ce genre d'objection :

« On va sans doute nous objecter que si l'emploi du saviez au lieu du savez réalise un simple transfert du centre d'actualité, on ne voit pas bien pourquoi ce transfert s'effectue toujours dans le passé, jamais dans l'avenir. [...] Cette objection nous paraît parfaitement réfutable. En effet, le passé et l'avenir, au point de vue psychologique, ne sont nullement symétriques. Le passé a une

⁶ Chez Damourette & Pichon, la désignation des tiroirs verbaux se fait à l'aide de la conjugaison du verbe *savoir* à la 2^e personne du pluriel (pour une présentation de leur œuvre, cf. Saussure (de) & Sthioul 1998).

⁷ Comme le rappelle De Mulder (2004 : 198 note 3), contrairement à Touratier, Damourette & Pichon ne parlent pas d'*inactuel* – terme que nous conserverons cependant dans cet article – mais d'*actualités noncale* et *toncale*.

⁸ Gosselin (2005 : 160 & 161, note 5 & 6) justifie sa critique – développée ailleurs (2005 : 82-83) – à l'encontre des positions de Touratier et de Le Goffic.

vie. Il a laissé des traces. On peut par le souvenir se reporter à lui et en retrouver en quelque sorte la durée actuelle. Dans l'avenir, au contraire, un pareil transport n'est possible que par l'imagination. » (Damourette & Pichon 1936 : 206 §1729)

Bien qu'en accord avec Damourette & Pichon quant à l'existence d'une telle dissymétrie, la notion d'*actualité* à partir de laquelle nous définirons l'*inactuel* demande quelques éclaircissements si l'on entend l'appliquer au fonctionnement de l'Imparfait.

3.2. L'actuel et l'inactuel en situation élémentaire d'interaction verbale

Par nature, l'*actuel* s'articule sur le *moi/toi-ici-maintenant*⁹ de la situation élémentaire d'interaction verbale et relève en ce sens de l'espace mental de base. L'*inactuel* (ou *non-actuel*), comme l'évoque sa dénomination, se définit *par la négative* à partir de l'*actuel* et relève de l'espace mental alternatif. Cependant, dans tous les cas, la construction de l'espace mental s'effectue dans le *moi/toi-ici-maintenant* de la situation élémentaire d'interaction verbale qui permettra la « re-présentation » du passé (et la projection du futur). Nous rejoignons ici les réflexions d'Augustin (nous soulignons en gras) :

« Si l'avenir et le passé existent, je veux savoir où ils sont. Si cela m'est encore impossible, je sais du moins que, où qu'ils soient, ils n'y sont ni avenir, ni passé, mais présent. Car si le futur y est comme futur, il n'y *est* pas encore ; si le passé y est comme passé, il n'y *est* donc plus. **Où donc qu'ils soient, quels qu'ils soient, ils ne sont qu'en tant que présent.** » (Augustin 397-401/1954 : 312 (Livre XI-xvii))

L'*actuel* et l'*inactuel* (dans son interprétation temporelle) ne concernent que le présent et le passé. En tant que *réalité*¹⁰ (dans le sens de Langacker 1991 : 246), ils s'inscrivent dans l'espace-temps, contrairement au *projeté* :

⁹ Pour nous l'*actuel* se définit à partir d'un repérage spatiotemporel *partagé*. Aussi, contrairement à Damourette & Pichon – ou plus récemment De Mulder (2004 : 203-204 ; cf. toutefois la note 22, p. 215), au *moi-ici-maintenant*, nous ajoutons le *toi-ici-maintenant*.

¹⁰ « Since reality subsumes the past and present (but not the future), and immediate reality constitutes the present, the temporal projection of non-immediate reality can only be the past » (Langacker 1991: 246). Pour un regard critique sur ce modèle, cf. Gosselin (2005 : 79-83).

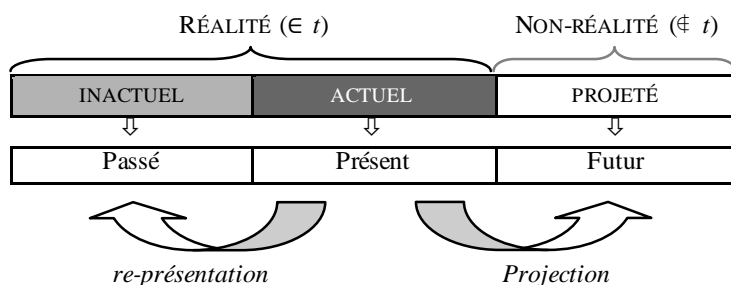


Figure 1 : Actuel, inactuel et projeté

Si, pour les besoins de la démonstration, on adopte une perspective référentielle, d'un point de vue spatiotemporel, le contenu propositionnel ¹¹ est soit propre à décrire la *réalité* envisagée dans l'espace mental considéré (signalé par 1), soit impropre (0). Au sein de la *réalité*, il existerait alors quatre possibilités élémentaires :

	RÉALITÉ (€ t)	
	INACTUEL (introduit)	ACTUEL (par défaut)
(I)	0	0
(II)	0	1
(III)	1	1
(IV)	1	0

Tableau 2 : Actuel, inactuel au sein de la réalité

3.3. Actuel, inactuel et Imparfait

Préoccupons-nous des configurations susceptibles de traduire une réalité où apparaît au moins un 1. Dans une perspective temporelle, d'un point de vue linguistique, pour une lexis telle que : <Pierre/aimer Marie>, (II) et (III) appelleraient un Présent : « Pierre aime Marie ». En effet, dans les deux cas, la lexis est propre à décrire une réalité dans l'*actuel* (cf. ci-après). Mais

¹¹ On suivra la définition de Creissels (2006 : 12) : « Un contenu propositionnel [...] est la représentation d'un état possible du monde (événement, situation) au moyen des lexèmes d'une langue. [...] Les phrases déclaratives affirment l'adéquation (assertion positive) ou l'inadéquation (assertion négative) d'un contenu propositionnel à la description d'une situation de référence ». On recourra également au terme « lexis » (cf. Culioli 1990 : 78).

intéressons-nous plus particulièrement à la configuration (IV). Comme le remarque Wilmet :

« Spontanément, sauf rectification expresse (p. ex. Pierre aimait Marie et l'aime toujours), les francophones versent le passé 2 au révolu (p. ex. Pierre était un homme de gauche ne serait pertinent qu'en cas de virage politique ou de décès de Pierre) ». (Wilmet 1997 : 387)

En somme, asserter « Pierre aimait Marie » pose <Pierre/aimer Marie> comme propre (symbolisé par 1) à décrire la réalité de l'inactuel *et* impropre (0) à cette même finalité dans l'actuel, sauf « rectification expresse » au Présent, ce qui équivaldrait alors à la configuration (III). S'impose toutefois la distinction fondamentale suivante, que relève Le Guern :

« La proposition "il portait une barbe" n'a pas la même signification selon qu'elle est insérée dans un contexte en discours ou dans un contexte en récit. Certes, dans les deux cas, on présente comme vraie la proposition que le personnage désigné par "il" portait la barbe à un moment donné du passé. Mais, si l'on est dans le discours, l'emploi de l'imparfait implique – à moins que le contraire ne soit très explicitement précisé – que "il" ne porte plus la barbe au moment où se fait l'énonciation, alors que, dans le récit, il n'existe aucune implication de ce genre. » (Le Guern & Rémi-Guiraud 1986 : 27)

Essayons donc d'expliquer l'origine de cette différence de comportement de l'Imparfait. Dans le roman de Chessex, le dialogue « qui est-ce ? »/« C'était ton fils » figure une situation élémentaire d'interaction verbale : Anne-Marie et Jonas partagent un même *ici/maintenant*, caractéristique de l'espace mental de base. Dès lors, en l'absence d'introducteur d'espace mental alternatif, se produit un télescopage entre l'*actuel* signifié par le Présent de la question et l'*inactuel* de la réponse à l'Imparfait. Ce dernier permettrait à Anne-Marie de signaler que la lexis <Ce/être ton fils> n'est pas propre à rendre compte de la réalité dans l'*actuel*, mais l'est dans l'*inactuel* :

INACTUEL (passé)	ACTUEL (présent)
propre (1)	impropre (0)

Tableau 3 : L'Imparfait avec télescopage *inactuel/actuel*

Le contenu propositionnel ne sied à la description de la réalité dans l'*actuel*, qu'à partir du moment où sont vérifiées les trois conditions suivantes :

- (2) (i) Il existe un enfant : Étienne
- (ii) Il existe un homme : Jonas
- (iii) Jonas est le père d'Étienne

(ii) et (iii) étant avérées au moment de l'énonciation, seule (i) s'offre comme irrecevable. Aussi Jonas en déduit-il que son fils Étienne est mort. Imaginons maintenant le même énoncé articulé dans une situation différente :

- (3) (Anne-Marie vient de raccrocher le téléphone)
Anne-Marie (à Jonas) : C'était ton fils !

Dans (3), même en l'absence d'introducteur linguistique, la conversation téléphonique d'Anne-Marie constitue l'espace mental alternatif incarnant l'*inactuel*. Ici, aucun télescopage n'a lieu entre l'*actuel* et l'*inactuel*. La lexis s'avère propre à décrire la réalité de l'*inactuel* sans que soit envisagée son adéquation à l'*actuel* (figuré par l'estompage dans le Tableau 4).

INACTUEL (passé)	ACTUEL (présent)
propre	Impropre

Tableau 4 : L'Imparfait sans télescopage *inactuel/actuel*

Un processus similaire est à l'œuvre dans la narration pure (le « récit historique » de Benveniste 1966 : 237-250) en la présence d'un espace mental *autonome* (C) (cf. Tableau 1), qui anéantit la possibilité d'une opposition *inactuel/actuel* (et rend par conséquent inenvisageable un quelconque télescopage). Ainsi, dans la reformulation suivante : « Un adolescent arriva en courant dans le salon. C'était le fils de Jonas », la proposition à l'Imparfait ne débouchera jamais sur l'effet de sens observé en (1). S'expliquent ainsi les différences d'interprétation relevées par Le Guern (1986 : 27) à propos de l'énoncé « Il portait la barbe »¹². En somme, en situation élémentaire d'interaction verbale, l'Imparfait renverrait bien à l'*inactuel*. Un tel fonctionnement ne transparait clairement qu'en cas de télescopage *inactuel/actuel*, où l'Imparfait transforme le caractère impropre de la lexis dans l'*actuel* en « effet négatif »¹³. Donnons-en quelques exemples (imaginés) avec divers modes de procès : [1] état, [2] activité et [3] accomplissement¹⁴.

¹² Cette analyse justifie indirectement la remarque de Hamburger (1977/1986 : 80) : « Supposons que la phrase : "Monsieur X. était en voyage" figure dans un roman. Aussitôt il apparaît que cet imparfait change complètement de caractère. [...] ce que m'apprend cette phrase, ce n'est pas que Monsieur X. *était* en voyage, mais bien qu'il *est* en voyage ».

¹³ Étant donné l'absence apparente de dénomination normée d'un tel mécanisme, c'est faute de mieux que nous recourons aux guillemets pour le désigner.

¹⁴ Le caractère « ponctuel » des accomplissements les rend peu compatibles avec la description de procès semelfactifs, tant dans l'*actuel* que l'*inactuel* : « Luc tombe ! » rapporterait probablement qu'il est *déjà* (ou *pas encore*) tombé.

	INTERROGATION (ASSERTION)		RÉPONSE AVEC ACCENT SUR L'IMPARFAIT
[1]	Léo est malade (?)	⇒	Léo <i>était</i> malade.
[2]	Léo lit (?)	⇒	Léo <i>lisait</i> .
[3]	Léo prépare le repas (?)	⇒	Léo <i>préparait</i> le repas.

L'interprétation suivrait le mécanisme suivant :

	INACTUEL	ACTUEL	INTERPRÉTATION DANS L'ACTUEL
[1]	Maladie	pas de maladie	Léo n'est plus malade
[2]	Lecture	pas de lecture	Léo ne lit plus
[3]	Préparation	pas de préparation	Léo ne prépare plus le repas

Tableau 5 : Télescopage *inactuel/actuel* et « effet négatif »

La conjonction des informations contenues dans les deux colonnes de gauche peut en général se paraphraser par « ne...plus + verbe au Présent ». Ici, l'assertion ou l'interrogation au Présent est à l'origine du télescopage *inactuel/actuel* indispensable à la manifestation de cet « effet négatif ». Si cet effet nous semble logiquement découler du fonctionnement sous-jacent de l'Imparfait tel qu'il a été décrit ici, certains linguistes l'envisagent différemment.

3.4. Imparfait, « effet négatif » et implicature

Sans bien entendu mentionner en ces termes l'« effet négatif » identifié en (1), Wilmet (1997 : 387), déjà cité plus haut, parle à propos d'exemples sans télescopage *inactuel/actuel*, de caractère « révolu » : « Spontanément, [...] les francophones versent le passé 2 au révolu ». C'est également le cas de Gosselin qui propose une argumentation basée sur la notion d'*implicature*¹⁵ :

« Dans la plupart des cas, l'Imparfait présente le procès comme *révolu* : [...] ainsi l'énoncé : "À cette époque, j'aimais Wagner" laisse entendre que le locuteur n'aime plus Wagner. Nous admettons qu'il s'agit là d'une *implicature*, comme l'indique le caractère annulable de l'information sous-entendue : "À cette époque, j'aimais déjà Wagner", "À cette époque, j'aimais Wagner, et

¹⁵ Grice (1975 : 43) l'explique à l'aide de l'exemple suivant : « Suppose that A and B are talking about a mutual friend, C, who is now working in a bank. A asks B how C is getting on in his job, and B replies, *Oh quite well, I think; he likes his colleagues, and he hasn't been to prison yet* ». Grice (1975 : 43-44) observe alors : « I think it is clear that whatever B implied, suggested, meant, [...] is distinct from what B said, which was simply that C had not been to prison yet. I wish to introduce, as terms of art, the verb *implicate* and the related nouns *implicature* ».

je l'aime toujours"»¹⁶. (Gosselin 2005 : 163) (nous avons reformaté la citation)

Gosselin poursuit son raisonnement en évoquant les maximes de *quantité* et de *qualité* de Grice¹⁷ (voir également Berthonneau & Kleiber 1994 : 75) :

« Ce phénomène s'explique assez facilement [...] en combinant la première maxime de quantité et la maxime de qualité de Grice : le locuteur est censé "dire tout ce qu'il sait"; dès lors, restreindre l'assertion à une portion de temps passé (correspondant à l'intervalle de référence), c'est sous-entendre que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation [...], sauf précisément lorsque le locuteur se présente comme ignorant la situation actuelle. » (Gosselin 2005 : 163-164)

Rappelons que Gosselin considère que l'Imparfait « marque le temps passé » (Gosselin 2005 : 162). Si l'on admet avec Gosselin (2005 : 163-164) – s'inspirant de Grice – que le locuteur parvient à « dire tout ce qu'il sait » à l'aide de l'Imparfait, et notamment « sous-entendre que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation », ne peut-on pas légitimement faire l'hypothèse que l'Imparfait contiendrait en son essence une telle instruction ? En effet, considérer que l'implicature se définit par le « caractère annulable de l'information sous-entendue » paraît poser un problème dans le cas d'un télescopage *actuel/inactuel* lorsque l'accent est mis sur l'Imparfait :

- (4) A : Tu aimes Wagner ?
B : *J'aimais* Wagner, ?? et je l'aime toujours.

Par ailleurs pourquoi, en l'absence d'annulation, l'information sous-entendue perdurerait-elle ? Enfin, s'il s'agit d'une implicature, pourquoi s'avère-t-elle a priori systématique (cf. Tableau 5) si l'on exclut le comportement de l'Imparfait dans l'espace mental autonome ? Se pose alors la question de savoir si l'Imparfait, comme le maintient – entre autres – Gosselin (1996 : 199 ; 2005 : 162), est bien *en son essence* un temps grammatical du passé, ou au contraire « un tiroir de l'actualité toncale [...] pour lequel l'expression du passé n'est que l'effet de sens le plus commun » (Le Goffic 1995 : 145). En considérant effectivement que l'Imparfait permet de se départir de l'*actuel*, alors il deviendrait possible de concilier son trait passé *et* l'effet de sens observé. Si en revanche on réduit l'« effet négatif » au statut d'implicature,

¹⁶ Comrie (1985 : 41-42) propose une explication analogue pour le *Past tense* en anglais.

¹⁷ Pour la *quantité* : « 1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange). 2. Do not make your contribution more informative than is required » ; pour la *qualité* : « 1. Do not say what you believe to be false. 2. Do not say that for which you lack adequate evidence » (Grice 1975 : 45-46).

quel est alors dans (1) le *véritable* sens – le « what is said » chez Grice (1975) – de l'énoncé « C'*était* ton fils » ? Dans la logique de Gosselin, ce sens *véritable* résulterait des deux (ou une au moins des) caractéristiques de l'Imparfait :

[α] « il marque l'*aspect inaccompli*¹⁸, c'est-à-dire que l'intervalle de référence est inclus dans celui du procès, dont les bornes ne sont pas prises en compte » [...]

[β] « il marque le *temps passé*, c'est-à-dire que l'intervalle de référence est antérieur au moment de l'énonciation. » (Gosselin 2005 : 162)

A priori, dans sa réponse à Jonas, Anne-Marie entend communiquer deux informations : (a) « c'est ton fils » *et* (b) « il est mort ». C'est d'ailleurs ainsi que l'interprète d'emblée Jonas (et le lecteur). Indépendamment de tout tiroir verbal, la lexis <Ce/être ton fils> transmet déjà (a)¹⁹. Essayons maintenant de suivre le paradigme explicatif de Gosselin et d'appliquer [α] et/ou [β] pour retrouver le sens *véritable* (sans implicature) de l'assertion à l'Imparfait.

La lexis dépeint un état permanent – une relation de filiation – généré dès la conception d'Étienne et inaltérable dans le temps : Jonas sera toujours le père d'Étienne, quoi qu'il advienne. Cet état définirait donc un intervalle dépassant le moment d'énonciation. L'intervalle de référence ne fait quant à lui l'objet d'aucune explicitation linguistique. Se pose alors le problème de son identification. Dans le contexte extralinguistique du dialogue, selon [β], le moment d'énonciation ne pouvant servir d'intervalle de référence, le moment où la photo de l'enfant a été prise s'offre comme seul repérage temporel possible. Ainsi parviendrions-nous à concilier les critères [α] et [β] de Gosselin (2005 : 162). Si cette analyse est juste, le sens *véritable* de l'énoncé « C'*était* ton fils » résulterait de la combinaison suivante :

- (i) L' ancrage temporel du dialogue \Rightarrow *intervalle d'énonciation*
- (ii) La situation représentée par la photo \Rightarrow *intervalle de référence*
- (iii) La relation de filiation évoquée par la lexis \Rightarrow *intervalle de procès*

Soit, selon la logique de Gosselin :

- (A) (ii) est antérieur à (i) \Rightarrow passé
- (B) (ii) est inclus dans (iii) \Rightarrow inaccompli

¹⁸ Chez Gosselin, l'*inaccompli* correspond à l'*imperfectif* (cf. Gosselin 2005 : 36).

¹⁹ « Ton fils ! » avec l'index sur la photo signifierait déjà en soi « C'est ton fils ».

En somme, selon cette logique, le *véritable* sens de l'énoncé se gloserait ainsi :

- (5) Au moment de la situation décrite par la photo – antérieur au moment d'énonciation –, la relation de filiation est vraie.

Bien que conforme aux deux caractéristiques [α] et [β] de l'Imparfait définies par Gosselin, l'information délivrée par la glose (5), à laquelle s'ajoute l'information visuelle de la photo d'« un visage d'enfant, d'adolescent » (Chessex 1987 : 97) n'explique pas a priori comment Jonas parvient à inférer la mort de son fils. En d'autres termes, comment la conjonction de ces deux informations (linguistique et visuelle) sous-entendrait-elle, grâce à une implicature, « que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation », et ce en vertu du fait que « le locuteur est censé "dire tout ce qu'il sait" » (Gosselin 2005 : 163-164) ? Il semble particulièrement difficile d'apporter une réponse convaincante à ces questions²⁰. Apparaissent ici les limites du paradigme explicatif donnant l'Imparfait comme tiroir verbal inaccompli (i.e. imperfectif) du passé. À l'issue de cette analyse, il paraît raisonnable de considérer que l'« effet négatif » repérable sans équivoque uniquement lors d'un télescopage *inactuel/actuel* serait la manifestation d'un mécanisme sous-jacent de l'Imparfait (cf. Tableau 2 (IV)). Aussi nous semble-t-il inadéquat de qualifier d'« implicature » un tel effet de sens. Ici, l'« effet négatif » conduirait naturellement Jonas (et le lecteur) à déduire que la condition (2) (i) 'il existe un enfant : Étienne' n'est pas valide dans l'actuel (i.e. Étienne est mort), d'où l'impossibilité d'utiliser le Présent.

Si l'on considère qu'en situation élémentaire d'interaction verbale, l'Imparfait indique que la lexis n'est pas propre à décrire une réalité dans l'actuel (mais y parvient dans l'inactuel), alors il devient aisé de justifier son utilisation dans le célèbre exemple de Damourette & Pichon : « Elle a des yeux bleus que votre mari n'avait pas », que les auteurs commentent ainsi :

« Le mari de l'allocutaire n'est pas mort, mais Mme DQ le considère comme un personnage d'une époque périmée, puisqu'elle ne le voit plus jamais depuis qu'il est séparé, puis divorcé, d'avec sa femme. » (Damourette & Pichon 1936 : 223 §1736)

Si, Touratier²¹ (1996 : 121) observe avec raison « que, dans le discours, un procès à l'imparfait est bien toujours, d'une façon ou d'une autre, un procès

²⁰ La lexis utilisée par Gosselin (2005 : 163) (<Je/aimer Wagner>) occulte ce problème.

²¹ Notre approche se démarque de celle de Touratier (1996 et 1998) dans la mesure où nous prenons à la lettre la définition par la négative de l'*inactuel* pour en voir les conséquences linguistiques en termes d'adéquation ou

qui n'est plus vrai au moment de l'énonciation », se pose alors la question de savoir exactement de quelle façon. Pour le découvrir, reformulons l'énoncé qui nous intéresse : « votre mari n'avait pas les yeux bleus ». Pour être applicable dans l'espace mental considéré, la lexis correspondante requiert la validité des quatre conditions suivantes :

- (6) (i) Il existe un homme H
- (ii) Il existe une femme F
- (iii) H et F sont mariés
- (iv) H n'a pas les yeux bleus

Il suffit que l'une de ces conditions soit invalide pour rendre le contenu propositionnel impropre à décrire la réalité dans l'actuel. Quelle est-elle ? (ii) est exclu (F est l'interlocutrice) ; (iv) paraît à l'époque difficilement altérable (absence de lentilles de couleur !), seuls (i) la mort du mari ou (iii) la rupture du lien marital entre H et F peuvent justifier l'usage de l'Imparfait. Comme nous apprenons que H est encore vivant, le divorce (iv) s'offre comme unique possibilité.

Ainsi redéfinie, l'approche inactuelle ne nie en aucune manière la dimension passée souvent attribuée à l'Imparfait. Elle la considère cependant comme résultant d'un mécanisme de « désactualisation » en amont (*cf.* également De Mulder 2004 : 218 ; Le Goffic 1995 : 145). En effet, en situation élémentaire d'interaction verbale, envisagé temporellement, l'Imparfait renverra naturellement à un inactuel dans la réalité, c'est-à-dire un passé.

Si la combinaison des trois types d'espaces mentaux avec l'Imparfait explique les divers comportements temporels de l'Imparfait examinés ici, qu'en est-il de ses autres emplois courants ?

3.5. Quelques autres emplois non-temporels de l'Imparfait

Avec un introducteur non-spatiotemporel, un énoncé tel que « J'étais riche » continue d'indiquer que <Je/être riche> est impropre à décrire la réalité dans l'actuel :

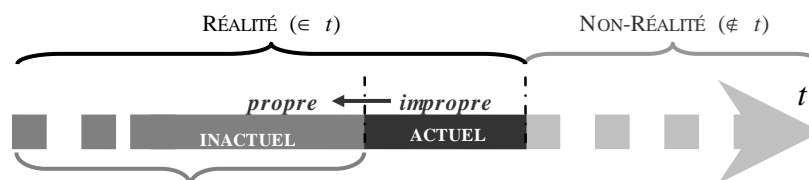
d'inadéquation de la lexis à rendre compte d'une réalité dans l'espace mental considéré.

INACTUEL	
(spatio)temporel (passé)	non-(spatio)temporel
(1) (situationnel) Ah ! J'étais riche !	(4) Ah ! <i>Si</i> j'étais riche !
(2) À <i>cette époque-là</i> , j'étais riche !	(5) <i>Un 8 au lieu du 9</i> et j'étais riche !
(3) <i>Au Brésil</i> ²² , j'étais riche !	(6) <i>Sans lui</i> , j'étais riche !

Tableau 6 : Variation du type d'*inactuel* selon le contexte

Dans tous ces exemples, un même mécanisme est à l'œuvre : l'Imparfait renvoie à l'inactuel. Le sens de l'énoncé varie selon le type d'introducteur de l'espace mental alternatif. À propos de (4), on pourrait observer avec Bres (2005 : 22) que « si l'imparfait pour [...] être le vecteur [de la valeur modale d'hypothèse] a besoin de *si* [...] il est clair [...] qu'elle n'est pas à mettre au compte de l'imparfait, mais au mieux à celui de l'*interaction* entre *si* et l'imparfait » (voir à cet égard la mise en garde plus générale de Chevalier 1996 : 85).

Même si notre analyse s'est axée sur un emploi très spécifique – et négligé – de l'Imparfait, elle explique néanmoins plusieurs caractéristiques souvent attribuées à ce tiroir verbal. Voyons brièvement la question de l'anaphoricité. Schématiquement, tout comme le *il*, défini par la négative en tant que *non-(je/tu)*, renvoie à une absence (*ni moi, ni toi*) (cf. Joly & O'Kelly 1990 : 20) et nécessite l'apport informationnel d'un antécédent, un énoncé tel que « Il pleuvait » requerra un « antécédent temporel » pour situer le procès en question dans le temps. En effet, comme il se définit par la négative par rapport à l'*actuel*, l'*inactuel* renvoie à une période de temps indéterminée (cf. Figure 2) et, en ce sens, empêche toute localisation temporelle spécifique, d'où la nécessité d'un antécédent temporel implicite ou explicite (cf. Berthonneau & Kleiber 1993 : 57) : *hier, ce jour-là, quand je suis sorti*, etc.



Intervalle de temps indéfini propice à la *simultanéité* avec tout autre procès

Figure 2 : L'*inactuel*, l'indéfini et l'expression de la simultanéité

²² Précisons toutefois qu'une indication spatiotemporelle peut donner lieu à un énoncé contrefactuel non-passé. Un Français contraint de rester vivre dans la pauvreté en France, alors que l'attend un gros héritage au Brésil pourrait déclarer : « (Dire qu') au Brésil, j'étais riche ! ».

Comme l'illustre la Figure 2, de cette définition par la négative s'ensuivrait également la propension de l'Imparfait à autoriser l'expression de la simultanéité, laquelle, selon la corrélation « inaccompli \Leftrightarrow simultanéité » relevée par Gosselin (1999 : 21 ; 2005 : 138-139), pourrait être mise en relation directe avec sa valeur aspectuelle. L'imperfectivité s'expliquerait par le caractère temporel indéterminé de l'*inactuel*, d'où résulterait notre incapacité cognitive d'en concevoir les limites (*cf.* un phénomène analogue avec *ailleurs* pour l'espace).

Si notre redéfinition de l'approche inactuelle permet d'expliquer plusieurs usages de l'Imparfait, il resterait à la confronter aux autres emplois (hypocoristiques, de politesse, d'atténuation²³) et par la suite à l'ensemble du système verbal français. Comme le remarque De Mulder (2004 : 219) à propos d'une approche présentant des analogies avec la nôtre, il est possible que l'analyse par l'inactuel s'avère trop puissante et requière des ajustements pour permettre une meilleure prédiction des phénomènes (*cf.* également les critiques à l'égard de Touratier chez Gosselin 2005 : 160).

4. Conclusion

Contrairement aux auteurs dont s'inspire notre analyse (entre autres, Damourette & Pichon 1936 ; De Mulder 2004 ; Le Goffic 1995 ; Le Guern & Rémi-Guiraud 1986 ; Touratier 1996 ; 1998), au *moi-ici-maintenant*, nous avons ajouté le *toi-ici-maintenant* pour refléter la configuration de communication par défaut (« situation élémentaire d'interaction verbale »). Ce socle déictique partagé constitue l'assise de l'*actuel* (espace mental de base) à partir duquel se définit par la négative l'*inactuel* (espace mental alternatif), tous deux relevant, d'un point de vue temporel, de la *réalité* envisagée dans le sens de Langacker (1991) (*cf.* Figure 2).

L'analyse de l'Imparfait dans la réponse « C'*était* ton fils » (à la question « qui est-ce ? ») a permis de mettre en évidence un « effet négatif » indiquant que la lexis n'est pas propre à décrire une réalité dans l'*actuel* mais l'est dans l'*inactuel*. Rarement analysé malgré sa quasi-systématicité en situation élémentaire d'interaction verbale, un tel effet n'est perceptible qu'en cas de télescopage *inactuel/actuel*, condition indispensable à sa mise en évidence. Remarquons enfin que le processus cognitif sous-tendant le fonctionnement suggéré dans cette analyse s'avère d'une grande simplicité et reprend des mécanismes d'opposition probablement universaux : oui/non, présence/absence, ici/ailleurs, maintenant/alors. L'anglais, pour ne citer que lui, présente d'ailleurs un mécanisme identique avec le *Past tense* (*cf.* Comrie

²³ En raison de leur dépendance situationnelle forte, ces emplois requièrent, à notre avis, une analyse fondée sur un corpus indiquant les conditions exactes de leur production.

1985 : 41-42), comme en témoigne ce passage de *Death* d'Allen (1978, 47) (les italiques proviennent de l'original) :

- (7) KLEINMAN : No one's been robbed or raped or – tickled a little?
 VICTOR : Only strangled.
 KLEINMAN : Even Jensen... He's so powerful.
 SAM : He *was* powerful. Right now, his tongue is sticking out and he's blue.
 KLEINMAN : Blue... It's a bad color for a man of forty...

Références

- Augustin (397-401/1954). *Confessions Livres IX-XIII* (traduction de *Confessiones* par Labriolle P.), Paris : Les Belles Lettres.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris : Gallimard.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait : L'imparfait, un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 : 55-73.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1994). Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique* 29 : 59-92.
- Bres, J. (2005). L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits « narratifs » et « d'hypothèse », *Cahiers Chronos* 14 : 1-32.
- Chevalier, J.-C. (1996). De Guillaume à une linguistique du signifiant, *Modèles linguistiques* 33 : 77-92.
- Comrie, B. (1985). *Tense*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale. Une introduction typologique I. Catégories et constructions*, Paris : Lavoisier.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome I*, Paris/Gap : Ophrys.
- Damourette, J. & Pichon, É. (1936). *Des Mots à la Pensée, Tome V*, Paris : D'Arthey.
- De Mulder, W. (2004). Can there be a nontemporal definition of the French imparfait? A "network" approach, *APiL* 106 : 195-222.
- Fauconnier, G. (1984). *Espaces mentaux*, Paris : Minuit.
- Fauconnier, G. (1997). *Mappings in Thought and Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fraisse, P. (1967). *Psychologie du temps*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (1999). La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de Linguistique* 39 : 11-36.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation, *Syntax and Semantics* 3 : 41-58.
- Hamburger, K. (1977/1986). *Logique des genres littéraires* (traduction de *Die Logik der Dichtung* par Cadiot, P.), Paris : Seuil.
- Joly, A. & O'Kelly, D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris : Nathan.
- Joly, A. (1996). Les variations d'un "invariant" : approche morphogénétique de l'imparfait français, *Modèles linguistiques* 33 : 187-202.
- Labeau, E. (2002). L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère, *Travaux de linguistique* 45 : 157-184.
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of cognitive grammar Volume II. Descriptive Application*, Stanford : Stanford University Press.
- Le Goffic, P. (1995). La double incomplétude de l'imparfait, *Modèles linguistiques* 31 : 133-148.
- Le Guern, M. & Rémi-Guiraud, S. (1986). *Sur le verbe*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Pöppel, E. (1997). A hierarchical model of temporal perception, *Trends in Cognitive Sciences* 1- 2 : 56-61.
- Pöppel, E. (2004). Lost in time : a historical frame, elementary processing units and the 3-second window, *Acta Neurobiologiae Experimentalis* 64-3 : 295-301.
- Saussure (de), L. & Sthioul, B. (1998). L'approche psychologique : Damourette et Pichon, in : Moeschler, J. (éd.) *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 67-85.
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.
- Touratier, C. (1998). L'imparfait, temps du passé non marqué, *Cahiers Chronos* 2 : 21-28.
- Victori, B. (1999). Le sens grammatical, *Langages* 136 : 85-105.
- Vuillaume, M. (1990). *Grammaire temporelle des récits*, Paris : Minuit.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Zwaan, R. A. & Radvansky, G. A. (1998). Situation Models in Language Comprehension and Memory, *Psychological Bulletin* 123-2 : 162-185.
- Zwaan, R. A. (1999). Situation Models : The Mental Leap into Imagined Worlds, *Current Directions in Psychological Science* 8 : 15-18.

Oeuvres littéraires

- Allen W. (1978). *Without feathers*, London : Sphere Books.
- Chessex J. (1987). *Jonas*, Paris : Grasset.
- Philippe A. (1982). *Le Temps d'un soupir*, Caen : Laurence Olivier Four.